

Savoir où se situe un terrain reçu en héritage

Par roberjan, le 27/07/2015 à 14:52

bonjour,

depuis plusieurs années je possède un terrain dont je ne connais pas l'emplacement, je sais dans quelle commune il se trouve mais savoir où il se situe exactement ça je sais pas. Comment faire pour pouvoir m'y rendre? Est-ce qu'un employé de mairie de la commune a le devoir de m'y conduire en prenant rendez-vous à l'avance évidemment, sinon comment trouver ce terrain, je n'ai pas remis les pieds dans cette commune depuis de longues années, j'étais encore enfant, alors comment trouver ce terrain même avec le plan cadastral. Je n'ai jamais payé d'impôts pour ce terrain car il est de faible contenance imposable, merci pour vos réponses

Par moisse, le 27/07/2015 à 17:52

Bonjour,

[citation] Est-ce qu'un employé de mairie de la commune a le devoir de m'y conduire en prenant rendez-vous à l'avance évidemment[/citation]

Non

[citation]alors comment trouver ce terrain même avec le plan cadastral.[/citation] Sur votre titre de propriété figure les références permettant de retrouver cet emplacement grâce à la matrice cadastrale.